

Tarif Livres et Brochures

Δ Qu'est-ce que le tarif Livres et Brochures ?

Le tarif Livres et Brochures est une tarification d'envoi spéciale mise en place pour permettre la diffusion de la culture française (livres et brochures à caractère éducatif, culturel et scientifique, partout dans le monde).

L'application de ce tarif économique n'impose à La Poste aucune garantie de délai.

Δ Que peut-on envoyer grâce à ce tarif ?

Certaines conditions doivent être remplies :

- ➔ Ce service est disponible au départ de France métropolitaine vers le monde entier (hors France métropolitaine, DOM [Réunion, Guadeloupe, Martinique, Guyane, Mayotte], TOM [Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin et Saint-Barthélemy], les Terres Australes et Antarctiques Françaises, Clipperton, Wallis et Futuna, Andorre et Monaco)
- ➔ Les livres et brochures doivent être rédigés en français ou en langue régionale relevant du patrimoine de la France.
- ➔ Les envois doivent être écrits sur support papier.
- ➔ Le contenu doit être licite tant en France que dans le pays de destination.
- ➔ Le contenu doit avoir un caractère éducatif, scientifique ou culturel.
- ➔ Le contenu ne doit comporter aucune publicité.
- ➔ Il ne peut pas s'agir d'un retour de marchandises.

Étant donné que ce tarif ne garantit aucun suivi ni aucune qualité de service, il est déconseillé d'envoyer des objets précieux (comme des livres de collection), des objets originaux ou dont il n'existe qu'un nombre limité d'exemplaires tels que : thèses ou mémoires, partitions de musique, cartes géographiques, manuscrits d'ouvrages ou de journaux, devoirs originaux d'élèves et leurs corrigés.

Δ Qui peut envoyer des livres avec le tarif livres et brochures ?

Ce tarif n'est pas réservé aux professionnels. Peuvent ne bénéficier :

- les émetteurs directs de livres et brochures assurant la promotion de la création française, tels que les éditeurs ;
- les libraires ;
- les associations et particuliers n'agissant pas à des fins lucratives.

Sont ainsi exclus l'autoédition (si les auteurs n'ont pas créé de société pour vendre leurs ouvrages), et la vente de livres d'occasion.

En revanche, il est tout à fait permis d'offrir un livre.

Comment ça marche ?

Le tarif livres et brochures n'est valable que pour les envois à partir de la France pour l'international (hors DOM-TOM, Andorre et Monaco).

Il n'est pas nécessaire que le paquet est moins de 3 cm d'épaisseur. Les dimensions minimales et maximales des paquets sont données ici :

CATÉGORIES D'ENVOIS	DIMENSIONS MINIMALES (CM)	DIMENSIONS MAXIMALES (CM)*	POIDS MAXIMUM (EN KG)
Envoi égrené	Longueur = 14 ; Largeur = 9	Longueur + largeur + épaisseur = 90 avec une longueur maximale de 60 cm	Limité à 2kg*
Sacs			25*

Certains pays imposent des dimensions maximales inférieures ou des niveaux de poids inférieurs. Il convient de se renseigner auprès d'un point de contact postal avant chaque expédition (ex poids maximum de 20 kg pour les sacs vers la Grande-Bretagne)

Vous devez présenter vos enveloppes et paquets ouverts de manière afin que le postier puisse vérifier que vous envoyez bien des ouvrages soumis à cette tarification.

Vous pouvez envoyer des colis jusqu'à 2kg. Au-delà de 2 kg, vous devrez envoyer un sac postal (prévoir un sac suffisamment robuste pour résister au poids de votre envoi et au voyage dans les camions des différentes postes internationales...). Ce sac doit comporter des poignées afin de pouvoir être saisi facilement. Il est également susceptible d'être ouvert pendant son transport afin de vérifier, une fois de plus, son contenu. Veillez donc à le fermer avec des liens faciles à dénouer ou découper sans risquer d'abîmer votre sac.

Sur vos enveloppes, paquets et étiquettes pour les sacs, notez les adresses du destinataire et de l'expéditeur (vous !) ainsi que la mention « Livres et Brochures ».

Pour la Suisse et les envois hors UE, n'oubliez pas de fournir les documents de douane adéquats. Pour cela, reportez-vous au site de La Poste : [Comment gérer les formalités douanières ?](#)